

La ville de Sceaux convie les Scéennes et Scéens de 70 ans et plus à la traditionnelle sortie de printemps **les mardi 4 et jeudi 13 juin**. Le bulletin d'inscription disponible dans les équipements municipaux est à retourner **au plus tard le 3 mai** par courrier à l'hôtel de ville (service Seniors, 122 rue Houdan).



UN ANCIEN PRIEURÉ BÉNÉDICTIN

Cette année, découvrez l'ancien prieuré de Vernelle et la vallée protégée de l'Yerres au cœur de la Brie centrale dans le département de la Seine-et-Marne. Après avoir été accueilli pour le déjeuner dans la salle dénommée "La roseraie", promenez-vous dans le célèbre prieuré de Vernelle, fondé vers 1172 par des moines qui l'édifièrent sur un site religieux anciennement dédié à la déesse Vénus (d'où le nom de Vernelle). Très rapidement, ce prieuré devint la propriété des moines de l'ordre de Saint-Benoît. Une chapelle fut construite. Elle fut finalement consacrée à Saint-Leu, évêque de Sens sous Clotaire II, qui fit un séjour à Vernelle.

Depuis cette époque, la chapelle porte le nom de chapelle Saint-Leu. Lors de la Révolution française, les moines du prieuré, accusés à tort d'émettre de faux assignats, furent expropriés du prieuré. Il fut vendu pour 16 000 francs le 23 février 1791. En 1799, l'amiral de Bougainville, célèbre navigateur, racheta le prieuré en même temps que le château de Suisnes. Le jardinier de l'amiral de Bougainville y cultiva les premières roses hybrides de la Brie. Aussi, l'histoire du prieuré se confond avec la naissance de l'industrie de la rose au 19^e siècle.



sceaux.fr
x f i

[> Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Le bulletin d'inscription peut aussi être déposé à l'Espace senior et aidants (19 rue des Imbergères), à France services (49 rue de Bagneux), ou à l'accueil de l'hôtel de ville. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée, le tampon de la Ville faisant foi.

Un courrier de confirmation d'inscription précisant l'heure et le lieu du rendez-vous est envoyé à chaque participant. En raison des frais engagés par la Ville, les annulations sans justificatif (certificat médical, bulletin d'hospitalisation, avis de décès d'un proche) **après le 17 mai** donneront lieu à une participation de 20 euros.

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRÉ D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS